

Construire une alliance – Pour un développement durable, Un avenir résilient et juste en Europe

Recommandations de la Commission européenne pour la protection de l'environnement
Les agences comme contribution à la construction de la prochaine UE
Cycle de politique environnementale et climatique (2025-2030)

par

Agence autrichienne de l'environnement (UBA), Autriche

Agence tchèque d'information environnementale (CENIA), Tchéquie Institut

finlandais de l'environnement (SYKE), Finlande Agence pour la

transformation écologique (ADEME), France Agence allemande de

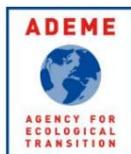
l'environnement (UBA), Allemagne Agence pour l'environnement

naturel et le changement climatique (NECCA), Grèce Institut italien pour la protection de

l'environnement et la recherche (ISPRA), Italie Agence de protection de l'environnement (GAMPTA),

Lituanie Agence de l'environnement, Luxembourg Agence néerlandaise

d'évaluation environnementale (PBL), Pays-Bas



Les agences de protection de l'environnement d'Autriche, de République tchèque, de Finlande, de France, d'Allemagne, de Grèce, d'Italie, de Lituanie, du Luxembourg et des Pays-Bas (y compris l'Agence européenne pour l'environnement¹) – en bref, de toute l'Europe –, s'appuyant sur leur vaste expérience en sciences et politiques environnementales et climatiques, souhaitent apporter leur soutien au nouveau Parlement européen et à la nouvelle Commission européenne. Les questions que nous soulevons et les recommandations suggérées dans ce document concernent également directement les États membres et, par extension, le Conseil de l'Union européenne. Ce document décrit les domaines clés nécessitant une attention immédiate pour renforcer la résilience économique, sociale et environnementale face aux défis futurs. En tant qu'agences environnementales qui mettent en œuvre des lois et qui possèdent une vaste expertise dans la mise en œuvre opérationnelle de la politique climatique et environnementale, nous serions heureux d'avoir l'occasion de discuter des recommandations de ce document et sommes prêts à contribuer à la mise en œuvre des solutions proposées dans la seconde moitié de cette décennie.

Messages généraux

1. Bien vivre, dans les limites de la planète

- Complétez les objectifs spécifiques et mesurables avec des récits sur des futurs positifs afin de mobiliser les citoyens, les entreprises et les collectivités
- Intégrer et renforcer la transition juste et l'équité, en améliorant l'intégration entre la justice des considérations et des objectifs environnementaux sont nécessaires
- Construire la résilience écologique, sociétale et économique de l'UE grâce à une approche systématique et une intégration intersectorielle des stratégies, ainsi qu'une approche positive de gouvernance des risques
- Stimuler les investissements publics et privés dans l'innovation et les infrastructures durables
- Intégrer une perspective mondiale en partageant le fardeau de manière équitable et en capitalisant sur les opportunités de créer un impact positif à l'étranger
- Soutenir l'élargissement de l'UE en intégrant et en alignant la politique environnementale de l'UE

2. Favoriser la durabilité et la résilience grâce à une gouvernance collaborative

- Conduire une transition propre et juste en Europe grâce à la collaboration, à l'intégration intersectorielle et à une alignement des investissements avec les objectifs environnementaux
- Faire de la mise en œuvre du Pacte vert européen une priorité, en améliorant la cohérence et investir dans une participation active des parties prenantes
- Tirer parti du secteur financier pour le développement durable sur la base du principe « Ne pas perturber de manière significative » Nuire"
- Utiliser l'innovation numérique et l'IA pour alléger le fardeau réglementaire et améliorer la protection de l'environnement protection
- Rechercher l'autonomie stratégique

Messages liés aux principaux défis environnementaux

3. Atténuation du changement climatique

- Fixer un objectif climatique ambitieux pour l'UE d'ici 2040 et veiller à ce qu'il puisse être atteint dans un délai raisonnable. manière progressive
- Donner la priorité aux économies d'énergie et à l'efficacité énergétique et promouvoir l'efficacité matérielle. Intégrer et impliquer secteurs dépendants des ressources naturelles et de l'utilisation des terres
- Revoir le système d'échange de quotas d'émission de l'UE pour la période post-2030 et l'adapter à ses objectifs

¹ L'Agence européenne pour l'environnement a contribué à la rédaction de ce document en fournissant la base de connaissances sur laquelle se fondent certaines des recommandations du document. En tant qu'agence de l'UE, l'AEE fournit aux décideurs politiques et au public de l'UE les meilleures connaissances disponibles pour atteindre les objectifs convenus en matière d'environnement et de développement durable.

- Réduire les émissions nettes de GES du secteur agricole et de la pêche d'ici 2040

4. Adaptation au changement climatique (y compris la résilience de l'eau)

- Soutenir les autorités locales et régionales dans la planification de l'adaptation au changement climatique
- Assurer la résilience des masses d'eau, grâce à une gestion globale des risques et à l'élaboration de stratégies de contrôle des risques et de gouvernance. Examiner l'implication du secteur financier dans la gestion des risques
- Renforcer la résilience des villes, notamment en recourant à des solutions urbaines fondées sur la nature, telles que les projets d'infrastructures bleues et vertes

5. Économie circulaire régénératrice

- Passer de la gestion des déchets à la circularité dans tous les secteurs
 - Améliorer la collecte et le recyclage des déchets électroniques
 - Introduire de nouveaux systèmes EPR écologiquement significatifs pour des produits supplémentaires
 - Inclure les plateformes en ligne et les prestataires de services de traitement des commandes en tant que nouveaux acteurs ayant des obligations en matière de REP systèmes
 - Favoriser le recyclage des matériaux de construction
 - Minimiser les déchets, maximiser l'efficacité des ressources et réduire les impacts environnementaux dans l'ensemble le cycle de vie des systèmes et des infrastructures de transport
 - Abandonner les obstacles administratifs aux initiatives de réutilisation •
- Promouvoir la bioéconomie en garantissant la durabilité, l'efficacité et la circularité des ressources renouvelables avec des solutions basées sur la nature et à haute valeur ajoutée
- Établir une base de données européenne unifiée sur les données d'inventaire environnemental et les impacts améliorer l'efficacité de l'empreinte environnementale du produit

6. Zéro pollution et un environnement sans substances toxiques

- Assurer une transition verte et numérique en utilisant uniquement des produits chimiques sûrs et durables
- Assurer la réalisation des Objectifs de développement durable relatifs à un air sans pollution, eau et sol
- Encourager l'adoption d'une réglementation solide pour une utilisation sûre et durable des pesticides et leurs alternatives
- Éliminer progressivement et limiter les PFAS aux utilisations essentielles dès que possible

7. Biodiversité et écosystèmes

- Faciliter la mise en œuvre rapide et ambitieuse de la loi sur la restauration de la nature et du règlement sur la déforestation
- Modifier la PAC pour honorer la création et la préservation des biotopes et de la biodiversité par l'agriculture
- Les efforts de transition énergétique doivent préserver la nature et l'environnement
- La biodiversité et les services écosystémiques doivent être valorisés en termes économiques
- La biodiversité urbaine doit être maintenue et valorisée

Une contribution de la protection européenne de l'environnement Les agences aux acteurs institutionnels de l'UE sur la mise en œuvre du Pacte vert pour l'Europe

La sécurité, la défense et la compétitivité sont des préoccupations centrales pour les responsables politiques et les citoyens européens. Ces priorités sont toutefois souvent déconnectées des menaces existentielles que représente la triple crise planétaire : le climat, la biodiversité et la pollution. Or, des défis tels que le changement climatique, la perte de biodiversité, la dégradation des écosystèmes, la fragilité de l'eau et la pénurie de ressources menacent de plus en plus notre sécurité, notre prospérité et notre qualité de vie. Pour faire face à ces menaces pressantes, il faut intégrer les priorités environnementales et climatiques dans le programme de sécurité plus large. Cette intégration doit s'accompagner d'un engagement fort en faveur de l'équité, en veillant à ce que les politiques soient à la fois équitables et justes. Le Forum économique mondial² et l'OTAN³ reconnaissent tous deux que les risques environnementaux comptent parmi les plus grands défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

La compétitivité et la résilience de l'Europe nécessitent une élaboration de politiques cohérente qui s'appuie sur une base de connaissances solide et sur l'innovation en matière de solutions durables. Le pacte vert pour l'Europe (PVE), les stratégies d'adaptation au changement climatique et les efforts de recherche en cours sont essentiels pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter. Le PVE est le projet le plus ambitieux de l'UE visant à une transformation globale de l'économie et de la société, en accordant la priorité à l'environnement, au développement durable et aux aspects sociétaux. Il nécessite, entre autres, des investissements massifs, des politiques industrielles intelligentes et des efforts de la part des acteurs publics et privés, y compris des citoyens.

Nous sommes conscients des difficultés rencontrées lors de l'adoption de la loi sur la restauration de la nature et des tentatives de divers acteurs économiques pour affaiblir ou repousser la réglementation. Plusieurs États membres et partis au Parlement européen tentent également de réduire les ambitions de la loi sur la restauration de la nature. Dans le même temps, il existe des preuves scientifiques accablantes selon lesquelles le changement climatique progresse plus rapidement que prévu et la perte de biodiversité se produit à un rythme sans précédent. Cette combinaison nécessite un équilibre entre des politiques environnementales ambitieuses et des réponses sociétales.

Avec le Pacte vert pour l'Europe, l'UE joue un rôle de pionnier dans la résolution des défis mondiaux. La protection du capital naturel et de la santé des citoyens est essentielle pour la sécurité, la prospérité et la compétitivité. La prochaine Commission devrait poursuivre la mise en œuvre et le développement du Pacte vert pour l'Europe et assurer sa cohérence avec l'Agenda 2030 des Nations Unies.

À propos des auteurs

Dans la perspective de l'expiration du Pacte vert pour l'Europe, qui se termine fin 2024, un groupe d'agences environnementales (et l'AEE) ont uni leurs forces pour réfléchir aux futures priorités environnementales et climatiques. Au cours de plusieurs réunions et d'un processus itératif, les membres ont identifié des sujets particulièrement urgents et pour lesquels les agences environnementales disposent d'une expertise pour offrir un soutien à la mise en œuvre. En tant que réseau de praticiens, directement impliqués dans la mise en œuvre quotidienne de la politique de l'UE au niveau national, nous pensons qu'il est essentiel que les délibérations sur le mandat du nouveau cycle politique se concentrent sur la question de savoir comment le processus de modernisation initié par le Pacte vert pour l'Europe peut être poursuivi, voire accéléré, de manière ciblée. Les recommandations énoncées dans ce document visent à poursuivre le processus de modernisation avec une grande ambition, mais ne sont pas exhaustives et offrent une sélection de points pour ouvrir la discussion avec les parties prenantes et les décideurs de l'UE. Les agences environnementales sont prêtes à collaborer avec les décideurs politiques, les entreprises, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes pour faciliter la mise en œuvre efficace du Pacte vert pour l'Europe.

² Forum économique mondial (2024) : Voici les plus grands risques auxquels nous sommes confrontés en 2024 et au-delà, <https://www.weforum.org/agenda/2024/01/global-risks-report-2024/>, dernière consultation le 8 août 2024.

³ OTAN (2023) : Analyse prospective stratégique du Commandement allié Transformation, https://www.act.nato.int/wp-content/uploads/2024/05/SFA2023_rev2.pdf, dernière consultation le 8 août 2024.

et son suivi. Grâce au partage des connaissances, aux ateliers de renforcement des capacités et aux services de conseil, les organismes environnementaux peuvent contribuer à surmonter les défis de mise en œuvre, à assurer le respect des exigences réglementaires et à favoriser l'innovation dans les pratiques durables.

Le 8^{ème} Programme d'action pour l'environnement et le programme européen Les politiques du Pacte vert comme base pour l'EPA Recommandations

Les recommandations suivantes sont structurées selon les 8^{ème} Programme d'action pour l'environnement (PAE)
Le programme, qui s'appuie sur le Pacte vert pour l'Europe, contient un objectif de vivre dans les limites de notre planète d'ici 2050 ainsi que des objectifs prioritaires contraignants jusqu'en 2030, qui servent d'orientation aux mesures liées au climat et à l'environnement dans la seconde moitié de la décennie. Actuellement, l'UE risque de ne pas atteindre la majorité de ses objectifs du PAE d'ici 2030, ce qui souligne la nécessité de maintenir l'ambition dynamique du Pacte vert pour l'Europe et d'aller jusqu'au bout jusqu'en 2050.

Principaux messages du premier rapport de suivi de l'AEE sur le 8e programme d'action pour l'environnement⁵

- Selon l'analyse de l'AEE, l'UE pourrait ne pas atteindre la majorité des objectifs d'ici 2030
- Des progrès satisfaisants ont été réalisés sur certains indicateurs, comme le développement du secteur des biens et services environnementaux ou les dépenses consacrées à la protection de l'environnement. Toutefois, le tableau général n'est pas optimiste.
- La situation semble particulièrement difficile en ce qui concerne l'objectif prioritaire du 8e PAE visant à réduire les pressions environnementales et climatiques liées à la production et à la consommation
- Cela comprend des objectifs en matière de consommation d'énergie, de taux d'utilisation de matériaux circulaires et de part de la superficie consacrée à ces activités. l'agriculture biologique, qui semblent tous très peu susceptibles d'être atteints d'ici 2030
- Tout cela montre que nous avons encore beaucoup de travail à faire et que nous devons rester fidèles aux principes directeurs du Pacte vert pour l'Europe à l'avenir, tout en continuant à mettre en œuvre les politiques existantes.
Ces politiques ont déjà un impact significatif et positif et ont le potentiel d'apporter des résultats beaucoup plus dans le futur

De notre point de vue, les recommandations suivantes sont tout aussi importantes et méritent une attention particulière :

Messages clés

1. Bien vivre, dans les limites de la planète

1.1 Mettre en avant les récits sur des futurs positifs

Le 8e PAE exige que d'ici 2050, les citoyens de l'UE vivent bien dans les limites de la planète, dans une économie du bien-être durable. L'UE et ses États membres doivent parvenir à une compréhension commune de la manière dont il est possible de vivre bien sans dépasser les limites environnementales et écologiques.

Les objectifs, qui sont généralement axés sur la réduction des activités nuisibles, nécessitent un récit sur la manière dont le changement à long terme est créé ainsi que sur les moyens alternatifs qui existent pour les entreprises, les citoyens et

⁴ Commission européenne : Programme d'action pour l'environnement à l'horizon 2030, https://environment.ec.europa.eu/strategy/environment-action-programme-2030_en, dernière consultation le 8 août 2024.

⁵ AEE (2023) : Atteindre les objectifs de la politique environnementale de l'UE d'ici 2030 sera un défi, <https://www.eea.europa.eu/en/newsroom/news/meeting-eu-environment-policy-targets-by-2030-will-be-challenging>, dernière consultation le 8 août 2024.

Les communautés doivent faire progresser le bien-être durable. Les récits sont un complément important aux objectifs car ils envisagent un avenir qui vaut la peine d'être atteint.

Pour faire avancer cet objectif vaste et global, nous proposons six messages pour aborder les questions de transition juste et d'équité, d'intégration intersectorielle pour la résilience, de perspective mondiale et d'élargissement de l'Union européenne.

1.2 Renforcer la transition juste et l'équité

Les politiques environnementales, sanitaires et de durabilité sociale peuvent être alignées. La politique environnementale peut améliorer la qualité de vie des citoyens européens. Le débat public, le dialogue et la coproduction de parcours de transition ou de « récits pour le changement » sont essentiels pour susciter le soutien du public.

La mise en œuvre de méthodologies telles que les laboratoires vivants peut améliorer la participation du public, la prise de décision ascendante et l'engagement des utilisateurs finaux dans un processus de co-création. Les agences environnementales de toute l'Europe sont bien placées pour faciliter les échanges entre différents groupes au sein de leurs pays et entre eux, contribuant ainsi à créer un consensus autour des éléments nécessaires à une société équitable et durable. Elles pourraient également aider les décideurs de l'UE en élaborant un tableau de bord d'indicateurs fiables pour suivre les progrès vers une transition juste⁶.

1.3 Renforcer la résilience de l'UE grâce à une intégration intersectorielle des stratégies

Le Pacte vert a réussi à intégrer les questions de durabilité dans un système gérable d'objectifs pour le climat, l'économie circulaire, la pollution zéro, la biodiversité et les services écosystémiques. Cette approche intégrée est essentielle pour renforcer la résilience car elle implique de relever les défis environnementaux et d'opérer une transition vers des pratiques durables. Cependant, l'UE doit aligner davantage ses politiques économiques, sociales et de sécurité sur les objectifs climatiques et environnementaux, tout en s'en tenant aux objectifs et politiques de durabilité existants. Il est essentiel d'élargir la compréhension de la sécurité et de la résilience pour englober des préoccupations sociétales plus larges telles que la résilience écologique et sociétale.⁷ Cela permet non seulement de protéger les écosystèmes et les ressources naturelles, mais aussi d'assurer la viabilité à long terme des industries et des moyens de subsistance. En donnant la priorité aux efforts de renforcement de la résilience dans les domaines économique, social, environnemental et politique, l'UE peut mieux se préparer à relever les défis du 21^e siècle et en sortir plus forte et plus résiliente que jamais. Nous suggérons une alliance européenne qui se concentre sur le lien entre le climat, la biodiversité, l'agriculture, les ressources et la consommation d'énergie pour parvenir à l'intégration des politiques⁸.

1.4 Stimuler les investissements publics et privés dans l'innovation et les infrastructures durables

La mise en œuvre des objectifs du Pacte vert génère des coûts, dont les avantages se pérennisent grâce à la viabilité, à la durabilité et à la résilience. Pour stimuler davantage les investissements dans la durabilité, l'intégration des secteurs et l'engagement des acteurs publics et privés sont nécessaires. En investissant dans les énergies renouvelables respectueuses de la nature et de l'environnement, les infrastructures vertes et les mesures d'adaptation au changement climatique, l'UE peut atténuer les risques posés par le changement climatique et la dégradation de l'environnement. Les investissements intégrant les secteurs qui favorisent l'innovation durable et créent de nouveaux emplois contribueront également à gérer la résilience sociale et sociétale dans l'UE. De nouveaux mécanismes de financement innovants seront essentiels pour rassembler les investissements publics, privés et intersectoriels.

Exemples de domaines dans lesquels une intégration politique est nécessaire :

Promouvoir des solutions multifonctionnelles fondées sur la nature pour le climat et la biodiversité

⁶ UBA (2023) : Stärkung des Umweltschutzes in der EU-Strukturfondsförderung II, <https://www.umweltbundesamt.de/publikationen/staerkung-des-umweltschutzes-in-der-eu-0>, août 2024.

⁷ AEE (2024) : Perspectives de transition vers la durabilité en Europe, <https://www.eea.europa.eu/publications/europes-sustainability-transitions-outlook>, dernière consultation le 8 août 2024.

⁸ EEE : Pacte européen pour l'avenir, https://euelections.eeb.org/?mc_cid=677297df8e&mc_eid=fbbbf07dd9, dernière consultation le 8 août 2024.

La nécessité croissante de ressources renouvelables (par exemple, les fibres pour les bioproduits) pour éliminer progressivement les produits pétrochimiques et les microplastiques sous leur forme finale, induit une demande continue d'utilisation des terres. Les pratiques et mesures d'utilisation multifonctionnelle des terres réduisent le risque de compromis environnementaux potentiels et favorisent les complémentarités avec différents objectifs politiques.

Intégrer la politique agricole et les systèmes alimentaires durables

La stratégie « de la ferme à la table », sa mise en œuvre réglementaire et la politique agricole commune sont des politiques complémentaires qui doivent être menées ensemble de manière intégrée. La production de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux doit être durable et juste. La future politique agricole doit garantir un développement continu et résilient de nos régions rurales et un compromis équilibré entre la production régionale et les produits agricoles.

Le principe de suffisance. La consommation alimentaire est un levier essentiel pour une transformation durable et la demande a une forte influence sur la production. Par exemple, la promotion d'une alimentation à base de plantes pourrait être bénéfique à la fois pour la santé et pour l'environnement, car la demande de viande et de produits laitiers, qui nécessitent beaucoup de ressources et émettent beaucoup de GES, diminuerait. La communauté agricole et de production alimentaire devrait devenir un allié plutôt qu'un opposant aux cadres environnementaux. La pêche en est un exemple, en tant que secteur essentiel, en particulier le lien entre les économies locales, les systèmes alimentaires sains et la préservation de la biodiversité. Par conséquent, l'impact social et sociétal de la législation sur l'agriculture devrait s'accompagner de mesures ciblant ceux qui sont les plus touchés, soit par des changements dans leurs moyens de subsistance (par exemple, les agriculteurs), soit par des coûts plus élevés (par exemple, les groupes à faible revenu).

1.5 Intégrer une perspective mondiale

L'intégration de la durabilité dans la diplomatie et les politiques commerciales de l'UE peut renforcer le leadership mondial de l'UE en matière de durabilité, en particulier dans le cadre de la politique européenne de voisinage et parmi les pays candidats à l'adhésion à l'UE qui adoptent des pratiques durables. La transition vers une économie à faible émission de carbone offre une chance d'évoluer à l'échelle mondiale vers un système plus juste. Étant donné que la production et la consommation européennes ont une empreinte extérieure importante, il est nécessaire d'intégrer les politiques environnementales de l'UE. Les politiques internationales de commerce et de développement doivent permettre de faire face aux impacts environnementaux et socioéconomiques en dehors de l'UE. Adopter une perspective mondiale sur les transitions justes implique de fixer des objectifs pour un partage équitable des défis mondiaux, de développer activement des mécanismes de partage des charges et de capitaliser sur les opportunités pour créer un impact positif à l'étranger.

1.6 Soutenir l'élargissement de l'UE en intégrant et en alignant la politique environnementale de l'UE

La prise en compte des limites planétaires nécessite une collaboration plus étroite avec les pays candidats à l'élargissement de l'UE et les pays voisins afin de renforcer la robustesse des politiques environnementales et climatiques pour l'avenir. Après une période de consolidation, notamment en raison de l'invasion russe de l'Ukraine et du changement des discussions sur la sécurité en Europe, l'élargissement est à nouveau au cœur de l'ordre du jour. Même si l'adhésion est encore un long chemin à parcourir pour certains candidats, l'alignement sur la politique environnementale signifie que les citoyens peuvent bénéficier très tôt du niveau élevé de protection environnementale de l'UE. Cependant, ce processus constitue un défi pour de nombreux candidats. Les APE, forts de leur expérience dans la mise en œuvre de politiques ainsi que de projets de jumelage, sont prêts à soutenir les futurs États membres potentiels dans cette démarche (par exemple, dans la transposition des politiques sur l'eau ou l'air). L'alliance proposée pour la politique environnementale et climatique devrait rester intégrée dans le processus d'élargissement de l'UE.

2. Favoriser la durabilité et la résilience grâce à la gouvernance collaborative

2.1 Conduire une transition propre et juste en Europe grâce à la collaboration, à l'intégration intersectorielle et à l'alignement des investissements sur les objectifs environnementaux

Une transition propre et juste réussie pour l'avenir de l'Europe nécessite des efforts de collaboration et des alliances, ainsi qu'une approche intégrée qui prend en compte les objectifs environnementaux, sociaux et économiques.

La réalisation des objectifs environnementaux et climatiques nécessite également l'utilisation stratégique d'une variété de

mécanismes de coordination par les principales parties prenantes à tous les niveaux – européen, national, régional et local. Dans ce contexte, le 8e PAE souligne que les « conditions propices » de l'article 3 sont essentielles pour atteindre ses objectifs prioritaires. Il est essentiel de traiter les questions transversales au sein des institutions et entre elles, ainsi que dans des secteurs tels que l'énergie, la construction, la production industrielle, les transports, l'alimentation et l'agriculture, pour élaborer des solutions. Le renforcement de la compétitivité et de l'économie durable de l'UE nécessite également de lutter contre les inégalités et d'améliorer la résilience sociale et sociétale. La réalisation de ces objectifs repose sur la garantie d'investissements publics et privés, qui doivent s'aligner sur une transition verte.

2.2 Faire de la mise en œuvre du Pacte vert européen une priorité, en améliorant la cohérence et investir dans une adoption active par les parties prenantes

Les délibérations sur la formation et la mise en œuvre de la législation de l'UE dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe ont donné lieu à des débats houleux sur, par exemple, la directive sur les émissions industrielles, la loi sur la restauration de la nature, le règlement sur l'utilisation durable des produits phytosanitaires et la directive sur la diligence raisonnable en matière de durabilité des entreprises. Les préoccupations concernant les options limitées pour une mise en œuvre pratique et rentable et la perte potentielle de compétitivité de l'industrie européenne sur le marché mondial doivent être prises en compte lors de la finalisation et de la mise en œuvre des projets de législation existants et de l'élaboration de nouvelles mesures réglementaires. Les connaissances doivent être mobilisées et les parties prenantes impliquées. En outre, une assistance doit être offerte aux parties prenantes pour comprendre les réglementations et les appliquer efficacement dans la pratique. Le développement ultérieur du Pacte vert pour l'Europe nécessite de se concentrer sur la cohérence des politiques, afin de pour accroître la prévisibilité et réduire les coûts. Cela nécessite également une collaboration active pour rechercher des solutions réalisables ainsi que la création d'alliances pour favoriser la coopération et le consensus.

2.3 Tirer parti du secteur financier pour le développement durable sur la base du principe « Ne pas causer de préjudice significatif »

Le principe de « ne pas causer de préjudice significatif » garantit que toutes les activités économiques et tous les investissements ne causent pas de préjudice significatif aux objectifs environnementaux. Le financement privé des solutions durables progresse Les objectifs environnementaux et climatiques de l'UE doivent être mobilisés afin de tirer parti des avantages que l'investissement public ne peut pas couvrir à lui seul. Le cadre financier durable de l'UE, y compris la taxonomie de l'UE et ses textes d'application, sont un levier majeur de la transformation économique. Cependant, afin d'exploiter pleinement son potentiel pour atteindre les objectifs environnementaux de l'UE, l'UE et les autorités nationales doivent soutenir le renforcement des compétences dans les exigences et les opportunités du cadre financier durable de l'UE, renforcer la cohérence réglementaire et rendre les données disponibles, par exemple à partir de l'analyse du cycle de vie. En outre, l'UE devrait chercher à développer des mécanismes financiers qui favorisent le cofinancement et les solutions intersectorielles pour des solutions durables et résilientes. Enfin, le niveau d'ambition ainsi que la portée du cadre financier durable de l'UE doivent être mis à jour régulièrement pour refléter les objectifs environnementaux de l'UE et suivre le rythme des progrès technologiques.

2.4 Utiliser l'innovation numérique et l'IA pour alléger la charge réglementaire et améliorer protection de l'environnement

L'UE n'en est qu'au début de l'alignement des transformations numériques et de la durabilité. Il convient de tirer parti des avantages connexes, mais aussi d'intégrer plus profondément les deux mégatendances, par exemple en renforçant l'aspect environnemental de la politique numérique de l'UE. Les exigences en matière de rapports devraient suivre la règle du « numérique d'abord », c'est-à-dire en fournissant des normes et des technologies qui permettent l'automatisation des rapports environnementaux. Cela pourrait également aider à tirer parti des avantages connexes, par exemple en utilisant les données des exigences réglementaires (par exemple en vertu de la directive sur les rapports sur la durabilité des entreprises) à d'autres fins, tout en protégeant les secrets commerciaux et commerciaux. Les cas d'utilisation possibles des outils numériques dans la mise en œuvre et l'application vont de la surveillance, de la déclaration et de la validation automatisées des émissions du transport aérien à la détection du commerce illicite d'espèces sauvages sur Internet ou au dépistage non ciblé de substances dans les masses d'eau douce et d'autres matrices (par exemple les stations d'épuration des eaux usées). Les solutions numériques dans des secteurs spécifiques peuvent également améliorer la protection de l'environnement, par exemple « l'agriculture intelligente » qui vise à accroître la précision qui préserve les ressources et à réduire l'application d'engrais et de pesticides.

pesticides. Afin de mettre en œuvre des solutions numériques dans la mise en œuvre et l'application, l'UE et ses États membres doivent adapter les exigences en matière de rapports et aider notamment les PME à adopter les normes et les technologies nécessaires. Les normes communes favorisent la coopération à l'échelle de l'UE pour des solutions numériques innovantes et leur mise en œuvre par les autorités, les agences environnementales, etc.

Exemples de bonnes pratiques

Agence allemande de l'environnement (UBA) : utiliser l'IA pour identifier les emplacements propices à l'énergie éolienne et solaire

L'identification des zones propices à l'énergie éolienne et aux systèmes photovoltaïques au sol peut faciliter la transition vers les énergies renouvelables.

L'un des cas d'utilisation du laboratoire d'IA de l'UBA est la détection et la localisation automatiques de ces systèmes sur le territoire fédéral allemand (onshore) à l'aide d'images satellite. Il est essentiel de disposer de données de localisation et de paramètres système précis afin de modéliser le rendement potentiel des installations éoliennes et photovoltaïques existantes. En outre, la zone couverte par les systèmes photovoltaïques est particulièrement importante
intérêt.

De plus, l'IA peut estimer automatiquement les informations sur les paramètres du système, notamment le type de système, les distances entre les modules individuels pour le photovoltaïque, les hauteurs de moyeu et les diamètres de rotor pour les éoliennes.

En utilisant des données de télédétection et des analyses assistées par l'IA, nous pouvons évaluer efficacement les données d'inventaire et contribuer à répondre à des questions de recherche, telles que les changements d'utilisation des terres après la construction de centrales d'énergie renouvelable ou l'impact sur la biodiversité. L'IA peut être utilisée pour accélérer les procédures de planification et d'approbation tout en maintenant les normes environnementales.

Agence autrichienne de l'environnement : utiliser l'IA pour identifier les friches industrielles

L'Institut Fraunhofer a développé un modèle d'IA pour détecter les friches industrielles potentielles en Allemagne à partir de données satellite. Ce modèle est actuellement adapté aux conditions autrichiennes et mis en œuvre en coopération avec l'Agence autrichienne de l'environnement. Cette approche peut aider à la gestion de l'utilisation des terres, en évitant les occupations de terrain inutiles.

2.5 Rechercher l'autonomie stratégique

L'autonomie stratégique et la durabilité sont des objectifs qui se renforcent mutuellement. En favorisant l'indépendance énergétique, l'innovation technologique, la résilience économique et l'équité sociale, l'UE peut construire un cadre solide qui soutient le développement durable à long terme et l'autonomie stratégique.

L'intégration de ces politiques garantit que l'UE peut relever les défis mondiaux tout en maintenant son engagement en matière de gestion de l'environnement et de bien-être social.

Messages liés aux principaux défis environnementaux

3. Atténuation du changement climatique

3.1 Fixer un objectif climatique ambitieux pour l'UE à l'horizon 2040 et veiller à ce qu'il puisse être atteint par étapes

La loi européenne sur le climat impose à la Commission européenne de prendre en compte les dernières découvertes scientifiques et les recommandations du Conseil consultatif scientifique européen sur le changement climatique (Conseil consultatif)⁹ lors de la définition de l'objectif climatique à l'horizon 2040¹⁰.

⁹ Conseil consultatif scientifique européen sur le changement climatique (2023) : Avis scientifique pour la détermination d'un objectif climatique à l'échelle de l'UE pour 2024 et d'un budget de gaz à effet de serre pour 2030-2050, <https://climate-advisory-board.europa.eu/reports-and-publications/scientific-advice-for-the-determination-of-an-eu-wide-2040>, dernière consultation le 8 août 2024.

¹⁰ UBA (2023) : Fixer un objectif climatique ambitieux pour l'UE à l'horizon 2040, www.uba.de/publikationen/setting-an-ambitious-eu-climate-target-for-the-year, dernière consultation le 8 août 2024.

La recommandation, publiée en juin 2023, préconise une réduction significative des émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) de l'UE d'ici 2040, par rapport à 1990, sur la base de considérations de faisabilité et d'équité. Les objectifs climatiques doivent être considérés comme un processus continu plutôt que comme un objectif à atteindre sur une seule année et, par conséquent, doivent être atteints progressivement.

Pour suivre les recommandations du comité consultatif, la Commission est encouragée à viser un niveau d'ambition élevé dans la fixation des objectifs climatiques et à établir un objectif intermédiaire pour la réduction des émissions nettes de GES européennes en 2040. Tout en fixant un objectif intermédiaire, nous exhortons la Commission européenne à saisir cette occasion pour viser des objectifs climatiques ambitieux pour 2030, 2040 et 2050, et à créer les conditions nécessaires à une transformation réussie et durable.

Pour atteindre des objectifs ambitieux, il faut un ensemble de mesures globales et équitables. Des politiques claires et à long terme dans tous les secteurs sont essentielles pour stimuler les investissements dans le développement des technologies renouvelables, par exemple en fixant une date fixe pour l'élimination progressive des combustibles fossiles dans le secteur de l'énergie. En outre, les politiques devraient promouvoir les investissements dans les industries manufacturières qui produisent les technologies et matériaux verts dont l'Europe a besoin.

3.2 Donner la priorité aux économies d'énergie et à l'efficacité énergétique et promouvoir l'efficacité matérielle

La réduction de la demande énergétique est essentielle pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. En outre, le principe de priorité à l'efficacité énergétique accroît la sécurité énergétique et préserve les ressources. Cela ne peut être réalisé de manière systémique qu'au moyen d'un cadre juridique ambitieux dans tous les secteurs, comprenant des stratégies globales d'efficacité énergétique et matérielle, une politique forte d'efficacité des produits et des normes minimales avancées dans le secteur du bâtiment. Par exemple, dans le domaine de l'efficacité des produits, les normes d'éco-conception approuvées devraient être étendues. À moyen terme, l'Europe pourrait renforcer sa position de leader avec une nouvelle approche de pionnier. Un tel cadre réglementaire permettrait une adaptation semi-automatisée et progressive des exigences minimales d'éco-conception des produits, réduisant ainsi la charge administrative en même temps. En outre, l'efficacité matérielle devrait être encouragée par des mesures ciblées afin de minimiser davantage la consommation de ressources. Un objectif central doit être de découpler la croissance et la consommation de ressources afin de permettre une activité économique durable.

L'efficacité des matériaux est déjà encouragée dans l'UE par diverses directives et initiatives, telles que la directive sur l'écoconception, qui vise à minimiser l'impact environnemental des produits tout au long de leur cycle de vie.

3.3 Réviser le système d'échange de quotas d'émission de l'UE pour la période post-2030

Le Pacte vert pour l'Europe et le paquet « Fit-for-55 » ont fait de l'échange de quotas d'émission la pierre angulaire de la politique climatique de l'UE. Afin de se préparer à une adaptation de l'ETS 1, de l'ETS 2 et de l'ESR ainsi qu'à une éventuelle extension de l'ETS à la lumière d'un objectif climatique de l'UE après 2030, un examen approfondi des interactions entre les réglementations et leurs effets est nécessaire. Cela comprend, sans s'y limiter, une analyse des coûts de réduction et des barrières du marché avant la fusion de l'ETS 1 et de l'ETS 2, l'effet directionnel possible des prix du carbone dans les secteurs concernés, ainsi qu'une option d'intégration progressive des deux systèmes¹¹.

3.4 Réduire les émissions nettes de GES du secteur agricole et de la pêche d'ici 2040

Il est possible de réduire les émissions et d'améliorer l'absorption du carbone dans les sols agricoles et les forêts. Cela pourrait faire de l'agriculture et du secteur foncier de l'UE un secteur neutre pour le climat, voire un puits de carbone net. Il convient donc de promouvoir dans l'agriculture l'utilisation de technologies et de produits neutres en gaz à effet de serre ou à faible émission de carbone, par exemple par l'utilisation du biogaz et la réduction des engrais synthétiques.

Des mesures visant à éliminer le CO₂ de l'atmosphère, telles que la reforestation et la préservation des tourbières, sont également essentielles. Des approches spécifiques aux exploitations agricoles sont nécessaires pour mieux prendre en compte

¹¹ Ibid.

de la diversité des exploitations agricoles dans la réduction des émissions. Cela nécessite des innovations dans la chaîne agroalimentaire et la bioéconomie. Une réglementation et des mesures incitatives appropriées doivent être mises en place.

Il faudrait également mettre en place des mesures incitatives supplémentaires en faveur d'une pêche durable. Il s'agirait notamment de recourir à des technologies à faible émission et à faible consommation d'énergie ou à des navires dotés de systèmes de propulsion alternatifs et de recourir à des technologies permettant de réduire la consommation de carburant. Il est important que la réorganisation du secteur de l'énergie dans la pêche s'accompagne de lignes directrices claires et d'une gestion efficace (par exemple en tenant compte des effets néfastes du chalutage). Cela comprend la désignation de zones protégées, la surveillance des stocks de poissons et la participation des communautés de pêcheurs aux processus décisionnels. Des instruments financiers ciblés peuvent promouvoir des pratiques de pêche durables et renforcer la résilience des communautés de pêcheurs.

4. Adaptation au changement climatique (y compris la résilience de l'eau)

4.1 Soutenir la planification locale et régionale en matière d'adaptation au changement climatique

Une approche intégrée est essentielle pour renforcer la résilience au changement climatique, protéger les populations et assurer un avenir durable et prospère à l'UE. Pour atteindre ces objectifs, des stratégies supplémentaires doivent aborder à la fois l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ou les stratégies existantes doivent être réajustées pour identifier les synergies et éviter les compromis négatifs.

Il est essentiel de soutenir les plans d'adaptation locaux et régionaux pour créer des solutions sur mesure qui répondent aux besoins spécifiques des différentes communautés. Chaque plan doit comprendre des mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, ainsi que des considérations sur la santé humaine et celle des écosystèmes, notamment la gestion de l'eau et des sols, la biodiversité et les effets en cascade.

Principaux messages du rapport européen d'évaluation des risques climatiques (EUCRA) de l'AEE12

- Des mesures urgentes sont nécessaires dans de nombreux domaines si nous voulons protéger nos sociétés des conséquences coûteuses, voire dévastatrices, du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes que nous commençons déjà à observer.
- Vingt et un des 36 risques identifiés dans 5 groupes lors de l'évaluation nécessitent davantage de mesures dès maintenant, huit d'entre eux étant particulièrement urgents.
- Par exemple, les risques climatiques pour la sécurité de l'eau comprennent : (1) les épisodes de faible débit menaçant la qualité de l'eau et les écosystèmes aquatiques, (2) le risque pour l'approvisionnement en eau en raison de la rareté et de la qualité insuffisante, (3) les risques pour l'agriculture en raison des pénuries d'eau temporaires et de l'augmentation de la demande d'irrigation, (4) les risques pour le tourisme en raison du manque de neige en hiver et d'eau en été, et (5) le risque d'une interruption de l'approvisionnement en électricité en raison d'une diminution de la fiabilité de l'eau pour les centrales de production d'énergie qui dépendent de l'eau.
- Cela signifie que nous avons non seulement besoin de continuité dans les politiques existantes, mais que nous devons également accroître l'ambition, portée et mise en œuvre.

4.2 Assurer la résilience des masses d'eau

En tant que bien public vital, la gestion durable des quantités et de la qualité de l'eau est cruciale pour l'avenir de l'Europe. Les pays européens, où la gestion durable de l'eau, la résilience et la pénurie d'eau représentent des défis majeurs. Les risques climatiques, la perte de biodiversité et la pollution sont interdépendants et vont aggraver le stress hydrique sous la forme de sécheresses plus fréquentes ou plus longues ou de précipitations extrêmes. D'autre part, de nombreuses fonctions de l'eau sont en concurrence les unes avec les autres, de son utilisation comme eau potable à l'irrigation, à l'hydroélectricité, au transport maritime ou à l'habitat naturel. À l'avenir, la demande croissante d'irrigation agricole et de nouvelles énergies comme la production d'hydrogène exercera une pression supplémentaire sur l'eau en tant que ressource et sur les écosystèmes aquatiques. Les conséquences de ces facteurs de stress sont déjà visibles. Par exemple, les niveaux de pollution de l'eau ont diminué entre les années 1990 et 2010, mais cette

12 AEE (2024) : L'Europe n'est pas préparée à faire face à des risques climatiques en croissance rapide, <https://www.eea.europa.eu/en/newsroom/news/europe-is-not-prepared-for?activeAccordion=>, dernière consultation le 8 août 2024.

Les progrès sont désormais au point mort. La gestion de l'eau doit tenir compte de ces différents usages et facteurs de stress et prendre en compte les critères de durabilité dans une approche systémique pour la prise de décision, en évaluant également les compromis potentiels entre les usages de l'eau. Pour garantir la résilience des masses d'eau, il faut une approche de gouvernance à plusieurs niveaux et, plus spécifiquement, au niveau de l'UE, une intégration réglementaire appropriée et des leviers financiers. En particulier, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour mieux protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques, s'adapter aux pressions liées au climat telles que la pénurie croissante d'eau, les sécheresses et les inondations et, enfin, mettre en œuvre la législation zéro pollution existante dans les États membres, avec moins d'exemptions.

Exemple de bonne pratique

Stratégie nationale allemande de l'eau

En mars 2023, le gouvernement allemand a adopté une stratégie nationale de l'eau qui adopte une approche intégrée pour relever les défis liés à l'eau, en particulier ceux liés à l'adaptation au changement climatique. La stratégie comprend 78 actions organisées en 10 domaines thématiques. Tous les ministères sont tenus de contribuer à la mise en œuvre de ces actions d'ici 2030, dans le cadre de leurs responsabilités respectives et en collaborant à tous les niveaux avec les municipalités, les États fédéraux et les parties prenantes concernées.

13

4.3 Renforcer la résilience des villes

Les risques liés au changement climatique, comme les températures extrêmes, les inondations ou la pénurie d'eau, augmentent dans les zones urbaines. L'adaptation au changement climatique en milieu urbain revêt donc une importance capitale, les trois quarts des citoyens de l'UE vivant dans ces zones. Les plans d'adaptation doivent prendre en compte et remédier à l'exposition et à la vulnérabilité inégales des différents groupes sociaux afin de garantir une réponse juste et intégrée. Les solutions urbaines fondées sur la nature, telles que les projets d'infrastructures bleues et vertes qui restaurent les écosystèmes urbains riches en biodiversité, offrent des opportunités clés, générant également un large éventail d'avantages connexes tels qu'une meilleure qualité de l'air, des avantages pour la santé et une meilleure qualité de vie. Lorsque les mesures fondées sur la nature ne peuvent pas répondre de manière adéquate aux événements extrêmes, des mesures de renforcement des communautés doivent être envisagées parallèlement aux mesures techniques. Le renforcement de la résilience des villes et des régions face au changement climatique peut minimiser le phénomène croissant de migration climatique : les catastrophes naturelles exacerbées par le changement climatique peuvent également amener les populations touchées à quitter leur domicile, au moins temporairement. Un retour peut être possible à long terme.¹⁴

Exemples de bonnes pratiques

Agence ADEME : approche TACCT des politiques locales d'adaptation

L'approche TACCT (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique dans les Territoires) est dédiée aux collectivités locales et permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie. TACCT s'adapte aux différents contextes des collectivités locales, quelle que soit leur taille, leur situation géographique ou les activités économiques présentes sur leur territoire. TACCT aide les collectivités locales à diagnostiquer les risques et à déterminer les enjeux prioritaires en fonction de leur exposition aux aléas du changement climatique.

Agence autrichienne de l'environnement : Régions du modèle d'adaptation au changement climatique pour l'Autriche

¹³ Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs (BMUV) (2023) : Eau nationale Stratégie, décision du Cabinet du 20 mars 2023, consultée pour la dernière fois le 4

septembre 2024, https://www.bmuv.de/fileadmin/Daten_BMU/Download_PDF/Binnengewasser/nationale_wasserstrategie_2023_en_bf.pdf

¹⁴ UBA (2021) : Publication d'un avis scientifique sur les plans de verdissement urbain, www.uba.de/en/scientific-opinion-paper-on-urban-greening-plans, dernière consultation le 8 août 2024.

Le programme pilote « Régions modèles d'adaptation au changement climatique pour l'Autriche - KLAR ! », financé par le Fonds autrichien pour le climat et l'énergie, propose une approche orientée processus permettant aux communes de sensibiliser à l'adaptation au changement climatique et de mettre en œuvre des actions concrètes au niveau régional. Tout au long du programme, une plateforme de services composée d'experts de l'Agence autrichienne de l'environnement soutient le programme KLAR ! Des régions disposant d'informations climatiques régionales faciles à comprendre, ainsi que de conseils sur les mesures d'adaptation et d'aide pour prévenir la mauvaise adaptation. D'ici 2023, un total de 89 régions de plus de 2 millions d'habitants dans toute l'Autriche auront reçu un financement pour élaborer un concept d'adaptation local, sensibiliser et mettre en œuvre des mesures d'adaptation dans leurs régions.

Agence pour l'environnement naturel et le changement climatique, NECCA : le centre grec d'adaptation au changement climatique

La première édition du hub grec d'adaptation au changement climatique (GCCA)¹⁵ a été développée dans le cadre du projet intégré en cours financé par l'UE LIFE-IP AdaptInGR (LIFE17 IPC/GR/000006, 2018).

Le rôle du GCCA Hub est précieux pour soutenir la mise en œuvre des politiques nationales d'adaptation, mais aussi pour sensibiliser aux mesures d'adaptation, car le niveau des impacts du changement climatique et des mesures d'adaptation est faible pour les groupes professionnels critiques. Des outils supplémentaires tels que des cartes de projection climatique de 22 indicateurs de suivi pour soutenir l'analyse de l'impact du changement climatique, la procédure de protection climatique ainsi que la définition de mesures politiques et d'adaptation sont inclus dans la première version du GCCA Hub. Ces informations pourraient être précieuses car selon la nouvelle loi climatique (N. 4936/2022), tous les bénéficiaires sont obligés d'évaluer la neutralité climatique et la résilience pour chaque nouveau projet et l'évaluation des données climatiques est donc essentielle. Le GCCA Hub devrait soutenir une information large et publique sur la stratégie nationale d'adaptation, améliorer la transparence dans la conception et la mise en œuvre de la politique d'adaptation au changement climatique et fournir des liens vers les services existants et émergents sur le changement climatique et des activités similaires soutenant la gestion des risques de catastrophe.

Institut italien pour la protection et la recherche environnementale (ISPRA) : Programme expérimental d'interventions d'adaptation au niveau urbain

En 2021, le ministère italien de l'environnement et de la sécurité énergétique a lancé la toute première initiative intitulée « Programme expérimental d'interventions d'adaptation au niveau urbain ». Le programme vise à financer des interventions vertes, bleues, grises et douces pour lutter contre les vagues de chaleur, les inondations et la sécheresse dans les villes italiennes de plus de 60 000 habitants. D'ici fin 2025, 80 villes italiennes expérimenteront diverses interventions, telles que des infrastructures vertes urbaines, des toits et des murs végétalisés, des travaux de désétanchéité des surfaces et, en général, des systèmes de drainage urbain durable. Le programme vise également à promouvoir des actions visant à accroître les connaissances, à sensibiliser et à améliorer la surveillance. L'Institut italien pour la protection de l'environnement et la recherche (ISPRA) fournit au ministère italien de l'environnement et de la sécurité énergétique un soutien technique pour la mise en œuvre du programme, notamment dans l'évaluation des projets éligibles.

5. Économie circulaire régénératrice

5.1 Passer de la gestion des déchets à la circularité

Une économie circulaire dans tous les secteurs¹⁶ est essentielle pour répondre aux crises environnementales auxquelles nous sommes confrontés, tout en garantissant les moyens de subsistance à long terme, le bien-être humain et la justice sociale pour les générations présentes et futures. Passer d'une économie linéaire à une économie circulaire est tout aussi important pour construire une économie européenne résiliente, sécuriser les matières premières et renforcer la souveraineté économique et politique. Axée à l'origine sur la réduction des déchets, le recyclage et l'élimination sûre, une économie circulaire comprend désormais

¹⁵ Adaptivgreece Hub : Centre grec d'adaptation au changement climatique, <http://adaptivegreecehub.gr>, dernière consultation le 8 août 2024.

¹⁶ Le secteur de la construction est l'un des secteurs de l'économie qui consomme le plus de ressources. Plus d'un tiers de tous les déchets produits dans l'UE provient du secteur de la construction et augmente à la fois en termes absolus, par habitant et par rapport aux autres secteurs, voir : Eurostat (2023) : Production de déchets par catégorie de déchets, dangerosité et activité NACE Rév. 2, <https://data.europa.eu/data/datasets/5xkbv10t6va8j1gkuva25q?locale=en>, dernière consultation le 28 août 2024.

l'ensemble de la chaîne de valeur, en promouvant des modes de vie et de consommation durables. Les limites planétaires guident cette approche, en définissant un espace opérationnel sûr pour les pratiques de l'économie circulaire.

5.2 Améliorer la collecte et le recyclage des déchets électroniques

La révision à venir de la directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (directive DEEE) devrait donner la priorité à la gestion des équipements usagés. En plus de mettre l'accent sur un recyclage de haute qualité, notamment des plastiques techniques ainsi que des métaux spéciaux et précieux, la révision devrait améliorer la collecte des DEEE. Pour augmenter les taux de collecte, nous recommandons d'attribuer clairement

responsabilité financière de la collecte des DEEE aux producteurs d'équipements électriques et électroniques.

En outre, la responsabilité d'atteindre les objectifs de collecte doit être répartie de manière appropriée entre les parties prenantes concernées dans le système de responsabilité élargie des producteurs (REP), y compris les producteurs.

et les collecteurs. Au-delà du recyclage de haute qualité, les efforts doivent être orientés vers l'augmentation du volume d'équipements préparés pour la réutilisation, en particulier lorsqu'une prolongation de la durée de vie ne peut être obtenue pendant la phase d'utilisation initiale grâce au règlement sur l'écoconception des produits durables (ESPR) mesures.

5.3 Introduire de nouveaux systèmes EPR écologiquement significatifs pour des produits supplémentaires

Le principe de la REP (responsabilité élargie des producteurs) est introduit à juste titre au niveau de l'UE pour les textiles usagés et les déchets, en étendant la directive-cadre sur les déchets. Les producteurs seront responsables de leurs produits après leur phase d'utilisation. Dans certains États membres, des systèmes de REP pour d'autres produits

Les déchets en cours de recyclage sont les pneus de véhicules (par exemple en Estonie et en France), les produits chimiques ménagers, les médicaments non utilisés, les bateaux hors d'usage et les meubles. D'ici 2025, la France ajoutera au total 10 nouveaux systèmes REP au niveau national.¹⁷ Il convient d'évaluer si ces réglementations nationales dans certains États membres pourraient contribuer efficacement à l'économie circulaire et si elles devraient être envisagées pour être mises en œuvre dans tous les États membres.

5.4 Inclure les plateformes en ligne et les prestataires de services d'exécution en tant que nouveaux acteurs avec obligations dans les systèmes REP

Via des plateformes en ligne et avec le soutien de prestataires de services de traitement des commandes, un grand nombre de produits sont proposés et expédiés sur le marché européen dont les producteurs ne sont pas basés en Europe.

rend souvent difficile, voire impossible, l'application des normes et obligations européennes. Ces prestataires de services devraient être responsables de veiller à ce que les produits qui entrent sur le marché européen par leur intermédiaire soient conformes à la législation de l'UE. Par conséquent, en plus des producteurs et des autres parties obligées déjà tenues de participer aux systèmes EPR existants et nouveaux, les plateformes en ligne et les prestataires de services d'exécution devraient être inclus.

5.5 Favoriser le recyclage des matériaux de construction

Le secteur de la construction est l'un des secteurs de l'économie qui consomme le plus de ressources. Plus d'un tiers de tous les déchets produits dans l'UE proviennent de la construction, et ce chiffre augmente à la fois en termes absolus, par habitant et par rapport aux autres secteurs.¹⁸ Afin de réduire la quantité de déchets en général, il est important de promouvoir une véritable économie circulaire dans ce secteur. Certaines mesures cruciales, tant pour les nouveaux bâtiments que pour les rénovations, comprennent l'augmentation de la part des matériaux de construction minéraux et métalliques secondaires, l'exclusion des substances préoccupantes de l'utilisation dans les matériaux de construction et la facilitation de la réutilisation et du recyclage des pièces de construction.

¹⁷ Légifrance (2024) : Code de l'environnement, Article L541-10-1, https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043974960, dernière consultation le 8 août 2024.

¹⁸ Eurostat (2023) : Production de déchets par catégorie de déchets, dangerosité et activité NACE Rév. 2, https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/product/page/ENV_WASGEN, dernière consultation le 8 août 2024.

5.6 Minimiser les déchets, maximiser l'efficacité des ressources et réduire les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie des systèmes et infrastructures de transport

Les tendances actuelles dans le domaine des transports sont préoccupantes et soulignent la nécessité d'une approche multidimensionnelle pour réduire les émissions, améliorer l'efficacité et promouvoir des pratiques durables. Cette approche devrait inclure l'accélération de l'économie circulaire et l'optimisation de la conception et des infrastructures des systèmes de transport afin d'utiliser moins de ressources et de minimiser l'impact environnemental des déchets générés par les transports. Il est essentiel de renforcer le cadre de l'UE en matière de tarification et d'internalisation des coûts externes dans les différents modes de transport. Encourager l'utilisation d'options de transport durables, telles que les transports publics, le vélo et la marche, réduira l'empreinte environnementale. Des investissements supplémentaires dans des technologies et des pratiques innovantes sont essentiels pour améliorer l'efficacité et la durabilité des systèmes de transport. Cela comprend le développement de véhicules et d'infrastructures plus propres et plus efficaces, la promotion des véhicules électriques (VE) en développant les infrastructures de recharge et en offrant des incitations à l'achat de VE. Le renforcement des politiques et des réglementations visant à soutenir les transports durables devrait se concentrer en premier lieu sur les routes, compte tenu également de l'impact environnemental et social des camions diesel, et donner la priorité au transfert du transport de marchandises vers le rail et les voies navigables.¹⁹ Progressivement, ces efforts devraient s'étendre à la promotion des transferts modaux, à l'élargissement des échanges d'émissions au secteur maritime et à la réduction des quotas gratuits pour les compagnies aériennes.

5.7 Abandonner les obstacles administratifs aux initiatives de réutilisation

Les conditions de réutilisation doivent être améliorées, notamment en supprimant les obstacles administratifs aux initiatives de réutilisation. Le développement de demandes de réutilisation à plus grande échelle nécessite des mesures juridiques d'accompagnement pour offrir une sécurité juridique aux fournisseurs et aux utilisateurs de matériaux réutilisés. La définition des déchets et les critères de fin de statut de déchet doivent donc inclure des scénarios de réutilisation potentiels.

5.8 Promouvoir la bioéconomie en garantissant la durabilité, l'efficacité et la circularité des

ressources renouvelables ainsi que des solutions basées sur la nature et à haute valeur ajoutée

L'utilisation durable des ressources naturelles renouvelables et un secteur de la bioéconomie efficace dans l'utilisation des matériaux joueront un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de l'UE en matière de climat et de biodiversité. Les solutions de bioéconomie doivent être élaborées en parallèle avec les politiques d'économie circulaire, en établissant des principes de conception circulaire applicables afin de générer une valeur ajoutée maximale tout en minimisant les impacts environnementaux. Une nouvelle stratégie de l'UE en matière de bioéconomie devrait fixer des objectifs ambitieux pour relier l'évaluation et la gouvernance de l'utilisation des terres, de l'extraction et de la transformation des ressources ainsi que de la consommation. La stratégie devrait chercher à promouvoir les investissements dans des solutions à valeur ajoutée et fondées sur la nature qui maximisent le bien-être et minimisent les impacts sur l'ensemble du cycle de vie dans l'UE et hors de ses frontières.

5.9 Établir une base de données européenne unifiée sur les données d'inventaire environnemental et impacts pour améliorer l'efficacité de l'empreinte environnementale du produit

L'ambition de l'initiative Empreinte environnementale des produits (PEF) est compromise par l'absence d'une base de données unifiée et paneuropéenne sur les données d'inventaire du cycle de vie relatives aux impacts environnementaux. Une ressource essentielle qui devrait servir de « base commune européenne ». Une telle base de données est essentielle pour un étiquetage précis des produits, des choix éclairés des consommateurs et des acheteurs publics et l'alignement du soutien public sur de véritables résultats environnementaux. Bien que certains pays de l'UE investissent dans le développement de cette base de données, les efforts fragmentés actuels sont inefficaces et ne parviennent pas à atteindre l'objectif global d'établir un système cohérent et efficace.

¹⁹ UBA (2024) : Schwere Lasten. Grande Aufgabe. Ein Ziel. Umweltschonender Güterverkehr : international, national, local, <https://www.umweltbundesamt.de/publikationen/schwere-lasten-grosse-aufgabe-ein-ziel>, consulté pour la dernière fois le 27 août 2024.

Principaux messages du rapport 2024 de l'AEE sur l'état et les perspectives de l'économie circulaire²⁰

- Il dresse un bilan de la situation actuelle et indique comment cette politique pourrait être renforcée ou réorientée dans les années à venir. Un élément important est la nécessité d'une mise en œuvre ambitieuse des mesures existantes au niveau national.
- Malgré les avancées législatives réalisées au cours des cinq dernières années, les efforts visant à transformer le modèle économique largement linéaire et La transition de l'économie du « jetable » vers une économie circulaire nécessitera de nouvelles mesures audacieuses et une mise en œuvre rigoureuse des mesures existantes.
- Une action décisive est essentielle pour réduire considérablement les déchets, donner la priorité à la réduction de l'utilisation des ressources, améliorer les taux de recyclage et améliorer l'introduction de produits conçus pour la circularité dès le début.

6. Zéro pollution et un environnement sans substances toxiques

6.1 Assurer une transition verte et numérique avec des produits chimiques sûrs et durables Les produits chimiques sont essentiels à notre vie quotidienne ainsi qu'à une transition verte et numérique. La stratégie européenne pour la durabilité des produits chimiques (CSS) fournit un programme complet pour l'avenir des produits chimiques en Europe. Nous sommes d'avis que ce programme peut être utilisé et développé pour effectuer la transition nécessaire sur la manière dont les produits chimiques peuvent contribuer à une société durable. La CSS devrait être abordée avec plus de pertinence dans le contexte d'une transformation verte et numérique de la société, et en particulier par l'industrie chimique. Les innovations prévues et en cours en raison de la pénurie de ressources et des prix de l'énergie devraient être utilisées non seulement pour protéger le climat, mais aussi pour rendre la manipulation et l'utilisation des produits chimiques durables. Dans le même temps, tous les secteurs doivent travailler ensemble pour réaliser cette transformation qui nécessite des approches basées sur le cycle de vie pour évaluer les produits chimiques, y compris les besoins en énergie et en ressources. Les agences environnementales saluent et soutiennent les activités de la Commission européenne visant à limiter la libération involontaire de microplastiques, par exemple dans l'environnement, et recommandent de se concentrer davantage en particulier sur les emballages, l'abrasion des pneus, les peintures et les microplastiques dans l'eau.

6.2 Garantir un air, une eau et un sol exempts de polluants

L'air, l'eau et le sol sont les pierres angulaires de notre environnement. La pollution de ces éléments affecte directement la santé humaine, car nous respirons de l'air, buvons de l'eau ou mangeons des cultures issues de sols contaminés. Des écosystèmes sains ne peuvent exister que dans des environnements sains. Même si nous disposons déjà d'un cadre réglementaire assez complet pour lutter contre la pollution au sein de l'Union européenne, la pollution constitue toujours une menace pour la santé humaine^{21,22}.

6.3 Encourager l'adoption d'une réglementation solide pour l'utilisation durable des pesticides et leurs alternatives

La réduction de l'utilisation des pesticides est un élément essentiel pour atteindre les objectifs du Pacte vert pour l'Europe. À l'avenir, il sera important de mettre davantage l'accent sur les mesures incitatives et les financements pour aider les agriculteurs à convertir leurs pratiques agricoles en un système de culture respectueux de l'environnement et à faible apport d'intrants.

20 AEE (2024) : Il est temps d'accélérer la transition vers une Europe plus circulaire, <https://www.eea.europa.eu/en/newsroom/news/now-is-the-time-to-...>, dernière consultation le 8 août 2024.

21 AEE (2024) : Évaluation de la surveillance de la pollution zéro, https://www.eea.europa.eu/publications/zero-pollution_derniere_consultation, dernière consultation le 8 août 2024.

22 UBA (2021) : Le plan d'action zéro pollution comme une chance pour une approche interréglementaire de la prévention et de la réduction de la pollution, <https://www.umweltbundesamt.de/publikationen/the-zero-pollution-action-plan-as-a-chance-for-a-...>, dernière consultation le 8 août 2024.

6.4 Éliminer progressivement et limiter les PFAS à une utilisation essentielle dès que possible

La présence de PFAS dans l'homme et dans l'environnement est très préoccupante et nécessite une attention particulière. Il est essentiel de veiller à ce que toutes les utilisations non essentielles des PFAS soient progressivement éliminées dès que possible. Par conséquent, le processus de restriction en cours dans le cadre de la législation européenne sur les produits chimiques REACH est d'une importance capitale. Une fois que l'Agence européenne des produits chimiques aura finalisé son avis scientifique, le processus de restriction devra être traité avec la plus haute priorité et géré de manière transparente au niveau politique. L'objectif est de protéger la santé humaine et l'environnement tout en garantissant la sécurité de la planification pour toutes les parties prenantes concernées.

7. Biodiversité et écosystèmes

7.1 Faciliter la mise en œuvre rapide et ambitieuse de la loi sur la restauration de la nature et la réglementation sur la déforestation

Les écosystèmes sains sont intrinsèquement précieux et constituent le fondement de la santé et du bien-être humains. Dans le même temps, la sécurité alimentaire et de nombreuses industries en dépendent. Ils contribuent également à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. La loi sur la restauration de la nature et le règlement (UE) 2024/1115 récemment adopté sur les produits sans déforestation représentent la législation européenne la plus importante sur la nature et la biodiversité depuis l'adoption de Natura 2000 (directive FFH et oiseaux) et sont des outils essentiels pour atténuer les impacts mondiaux de la consommation européenne sur la biodiversité. Les plans de restauration de la nature et leurs synergies avec la protection de la nature peuvent marquer un tournant dans la protection de la biodiversité dans l'UE. Il est très important qu'ils soient mis en œuvre progressivement, mais avec une rapidité et une ambition suffisantes pour démontrer le leadership mondial de l'UE en matière de restauration des écosystèmes et lutter efficacement contre les effets de plus en plus désastreux des crises climatiques et de la biodiversité sur la nature et les sociétés.

7.2 Modifier le CAP pour honorer la création et la préservation des biotopes et de la biodiversité en agriculture

Il faut développer une vision d'un secteur agricole européen qui assure la sécurité alimentaire, le bien-être économique des agriculteurs et une biodiversité élevée. En travaillant continuellement la terre et en façonnant les paysages culturels, les agriculteurs ont le potentiel de contribuer grandement à la protection des écosystèmes et même à la promotion de la biodiversité. Cependant, les critères actuels de la PAC se concentrent sur la compensation des pertes potentielles de productivité agricole et ne tiennent pas suffisamment compte de la valeur ajoutée sociétale et écologique des services fournis par des sols et des écosystèmes sains. Par conséquent, la création et la préservation de biotopes et les mesures en faveur de la biodiversité devraient être honorées en tant que telles et financées par la PAC à leur juste valeur.

7.3 Les efforts de transition énergétique doivent préserver la nature et l'environnement

La transition énergétique nécessaire des énergies fossiles vers les énergies renouvelables (éolien, hydraulique, solaire, biomasse, etc.) ne doit pas se faire au détriment de la biodiversité des écosystèmes. Des solutions synergiques, fondées sur la nature et adaptées aux conditions biogéographiques sont essentielles pour faire face à la crise climatique et à la crise de la biodiversité.

Une réduction de la consommation de ressources et d'énergie pourrait également contribuer à préserver la nature et l'environnement. L'UE n'est pas sur la bonne voie pour dissocier les impacts environnementaux liés à la consommation de son bien-être en termes absolus. Par conséquent, outre les changements du côté de l'offre vers une économie zéro pollution, décarbonée et circulaire, il est également important de prendre en compte les changements du côté de la demande, notamment les stratégies visant à renforcer la suffisance. Les changements de comportement des consommateurs sont essentiels pour réduire notre empreinte environnementale. Cela nécessite un changement de paradigme qui mette davantage l'accent sur le respect des limites planétaires et le bien-être humain par rapport à la croissance économique. Un exemple est la réduction de l'espace habitable par habitant, qui réduit la demande de matériaux de construction et nécessite moins d'énergie pour le chauffage, ainsi que l'aménagement du territoire qui réduit les distances de transport.

7.4 La biodiversité et les services écosystémiques devraient être valorisés en termes économiques

Cela permettrait un équilibre brut au-delà du PIB et impliquant les comptes environnementaux et écosystémiques. Les rapports des sociétés et entreprises soumises à la directive sur le reporting de développement durable des entreprises (CSRD) doivent inclure une évaluation de la dépendance et de l'impact de l'activité économique sur la biodiversité. Cela constituera un levier dans le changement et la transformation nécessaires des modes de production et de consommation.

Il faudrait élaborer des politiques de compensation et d'autres mesures qui transfèrent les coûts de protection et de restauration de la nature vers les responsables des dommages, afin d'augmenter le coût privé de la dégradation et de la rendre moins attractive, tout en générant des fonds pour la conservation de la biodiversité.

7.5 La biodiversité urbaine doit être maintenue et améliorée

Bien que la croissance urbaine constitue une menace pour la biodiversité, les villes ne sont pas des « déserts écologiques ». Elles peuvent jouer un rôle crucial dans le maintien de la biodiversité en agissant comme des nœuds clés reliant les écosystèmes du paysage environnant. Pour préserver la biodiversité urbaine, il est essentiel de mettre en œuvre des pratiques telles que la création de corridors écologiques et le recours à des solutions fondées sur la nature. Ces efforts sont essentiels pour la conservation de la biodiversité et pour le développement de villes durables et résilientes face au changement climatique.

Vers la construction d'une alliance

Nos recommandations appellent à une alliance solide en matière de politique environnementale et climatique en temps de crise et de fragmentation politique. Elles correspondent donc étroitement à plusieurs priorités des orientations politiques de la prochaine Commission européenne 2024-2029 : Le choix de l'Europe.

²³ Plus particulièrement,

Ces priorités concernent la prospérité durable et la qualité de vie, même si des questions telles que le changement climatique et la dégradation écologique peuvent également être pertinentes pour des priorités telles que la défense et la sécurité, les nouveaux modèles sociaux et l'Europe dans le reste du monde.

Le choix de l'Europe : orientations politiques pour la prochaine Commission européenne 2024-2029

1. Un nouveau plan pour la prospérité et la compétitivité durables de l'Europe
2. Une nouvelle ère pour la défense et la sécurité européennes
3. Soutenir les personnes, renforcer nos sociétés et notre modèle social
4. Maintenir notre qualité de vie : alimentation, sécurité, eau et nature
5. Protéger notre démocratie, défendre nos valeurs
6. Une Europe globale : tirer parti de notre puissance et de nos partenariats
7. Agir ensemble et préparer notre Union pour l'avenir

Il faut concilier une action rapide avec des approches intégrées. Cela implique les relations complexes entre les politiques en matière de biodiversité, de climat et d'énergie, la sécurité et la résilience écologique ainsi que la numérisation et la durabilité. Une plus grande attention doit être accordée aux conditions-cadres qui favorisent la justice sociale, la compétitivité économique, l'efficacité administrative et la recherche et l'innovation responsables. L'alignement dans le processus de mise en œuvre et d'application doit également inclure l'harmonisation des systèmes d'information et de rapport et des cadres de surveillance environnementaux et climatiques divergents afin de maintenir la rapidité, la faisabilité et l'acceptation des politiques environnementales et climatiques. Enfin, les États membres, les futurs membres de l'UE et la population européenne doivent être conscients de la nécessité de mettre en œuvre rapidement et efficacement les politiques environnementales et climatiques.

²³ Commission européenne (2024) : Le choix de l'Europe. Orientations politiques pour la prochaine Commission européenne 2024-2029, https://commission.europa.eu/document/download/e6cd4328-673c-4e7a-8683-f63ffb2cf648_fr?filename=Lignes_directrices%20politiques%202024-2029_FR.pdf, dernière consultation le 28 août 2024.

Il convient d'aborder le sujet de manière intégrée à toutes les étapes afin de ne laisser personne de côté. Les autorités environnementales jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre et le soutien de la législation européenne sur le climat et l'environnement. Par le biais de la surveillance, de la promotion, de l'éducation, du soutien aux processus et aux politiques, de la recherche et de la coopération internationale, elles contribuent de manière significative au succès du Pacte vert pour l'Europe. En tant que groupe d'APE (et de l'AEE), nous sommes prêts à apporter notre expertise et à participer activement au développement et à la mise en œuvre ultérieurs du Pacte vert pour l'Europe.

Nous nous engageons à travailler avec les parties prenantes de l'UE et à construire des alliances pour faire progresser les futures politiques environnementales et climatiques ambitieuses.